

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

Direction des AFFAIRES MARITIMES

DU LITTORAL SUD. OUEST

QUARTIER

DE

BAYONNE

A

N

N

E

E

1

9

7

9

MONOGRAPHIE

DES

PECHES

MARITIMES

TABLE DES MATIERES

MONOGRAPHIE DES PECHEES MARITIMES

ANNEE 1 9 7 9

P R E M I E R E P A R T I E

PRESENTATION ET COMMENTAIRES

Pages

I - Principales activités en 1979	1
A - Généralités	1
B - Port de Bayonne	1
C - Port de Capbreton	2
D - Saint-Jean-de-Luz	3
E - Port d'Hendaye	3
F - La pêche des navires basques à Dakar	3
G - Les activités des conserveries et des ateliers de salaisons à St-Jean-de-Luz / Hendaye	4
H - Gestion portuaire et prestations de service	5
I - Equipages - navires et techniques	6
J - Le financement des activités de la pêche maritime en 1979	7

P R E S E N T A T I O N

I - PRINCIPALES ACTIVITES

A - Généralités

Les activités maritimes du quartier des Affaires Maritimes de Bayonne s'exercent dans trois ports :

- BAYONNE (commerce)
- Saint-Jean-de-Luz (pêche)
- Hendaye (pêche)

En amont de Bayonne la navigation maritime se limite à quelques sabliers et péniches. Une centaine de petits canots de pêche y pratiquent la pêche professionnelle de la pibale, du saumon, de l'aloise et quelques autres espèces plus communes.

Capbreton est essentiellement un port de plaisance. Il abrite cependant quelques petits navires de pêche. L'ostréiculture du lac d'Hossegor tout proche présente un intérêt purement local et quasi touristique.

B - Le port de Bayonne

- Trafic maritime :

- Importations	919,666 tonnes
- Exportations	2 188,769 tonnes
* T O T A L 1 9 7 9	3 105.435 tonnes
Tonnage T O T A L 1 9 7 8	2 647,834
Différence :	+ 457 601

* Navires et tonnages pilotes :

Entrée 939 navires	- 1.388,900 Tx
Sortie 932 navires	- 1.371.636 Tx

OBSERVATIONS SUR LE TRAFIC MARITIME

Pour la première fois, au port de Bayonne, le seuil de 3.000.000 T/an a été franchi. Cette progression spectaculaire en une année (+ 17 %) confirme le redressement amorcé depuis 1976. Elle est essentiellement due à la conjonction de fortes exportations de céréales, essentiellement maïs (571.000 T) et de soufre (1.460.000 T). Par ailleurs, les autres trafics habituels, phosphates à l'importation (603.000 T) et ciments à l'exportation (77.000 T) sont demeurés à un haut niveau.

.../...

1°) Les exportations de soufre et de maïs devraient se maintenir à un niveau élevé sans toutefois prétendre à celui record atteint en 1979. Pour les autres trafics traditionnels, ciments, hydrocarbures à l'importation, bois, il y a peu d'évolution en perspective.

Par contre la récente découverte et la mise en exploitation prochaine de gisements d'hydrocarbures dans le Bearn, va, dans un premier temps et à court terme permettre d'exporter 350.000 T/an de pétrole brut à destination de la raffinerie de Donges. Ce trafic pourrait passer à 600.000 T et plus à moyen terme.

De même un terminal pour produit chimique, le méthanol, est en construction dans la zone portuaire avec mise en service prochaine.

Compte tenu de ces différents éléments une prévision de trafic de 2.950.000 T a été retenue pour 1980.

2°) Trafic fluvial

- Maïs.....	17.443 T
- Calcaire	435.138 T
- Sable	41.541 T
Total 1979.....	494.122 T
Tonnage total 1978	481.754 T
Difference en plus (+)	12.368 T

3°) Pêche dans l'Adour

- Anguilles	:	11, 100 T	pour	115.800 F
- Pibales	:	24, 178 T	pour	1.355.290 F
- Alose	:	5, 950 T	pour	78.750 F
- Saumon	:	1, 910 T	pour	142.300 F
<u>T O T A L</u> :		; 43, 138 T pour 1.692.140 F		
Tonnage 1978	:	50, 405 T	pour	2.088.702 F
Différence -	:	7, 267 T	pour	396.562 F

C - CAPBRETON

Effectif de la flottille = 22 dont 8 couralins pour un tonnage de 99 TX.

Nombre de marins professionnels : 38 "pêche" + 31 "commerce"

Apports : 130 tonnes pour une valeur de 2.321.428 F

3 mareyeurs expéditeurs

7 parcs à huîtres exploités par 6 ostréiculteurs
(15.800 T pour une valeur approximative de 1.971.000 F).

/est Port essentiellement de plaisance où la pêche n'est qu'une activité d'appoint. Toutefois, elle en nette progression sur l'année 1978.

.../...

D - ACTIVITE DU PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

La flottille de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure est uniquement artisanale. Elle se répartit entre thoniers / Anchoyeurs / Sardiniers, petits chalutiers et ligneurs-palangriers.

Les apports, dans leur ensemble, (3.508 T) marquent une nouvelle baisse. Ils sont inférieurs à ceux de 1978 (3.753 T) de - 6 %.

Ceci est dû essentiellement à :

- une très mauvaise campagne de l'anchois qui s'est traduite par une baisse importante en tonnage (600 T en 1979 contre 1418 T en 1978) conjuguée à une chute des prix (2,04 F en 1979 contre 2,41 F en 1978) ;

- une chute des apports de thon rouge (- 60 % par rapport à 1978), toutefois compensée en partie par une valorisation importante du prix (+ 37 %)

Les autres apports des autres espèces se sont maintenus au même niveau qu'en 1978, à l'exception toutefois de la sardine et des maquereaux/chinchards. Mais les faibles prix de ces dernières espèces n'ont pas permis de compenser les pertes dues à l'anchois et au thon rouge.

Il en résulte que le prix moyen, toutes espèces confondues, étant resté sensiblement constant, on note une baisse sensible, en valeur de 6 %.

E - HENDAYE

Le port d'Hendaye, comme Saint-Jean-de-Luz, a ressenti les effets de l'absence d'anchois, ce qui a amené une baisse significative des apports (1496 T en 1979 contre 1745 T en 1978, soit - 14 %). Par contre, compte tenu de la part relativement importante des apports d'espèces "nobles" on note une sensible progression du produit de la vente (+ 10 %).

En 1979, Hendaye a poursuivi sa progression et talonne maintenant Saint-Jean-de-Luz pour la valeur débarquée.

Une quinzaine de chalutiers, 6 ligneurs et 2 sardiniers-thoniers l'ont régulièrement fréquenté ainsi que quelques navires extérieurs (bretons, vendéens, arcachonais) qui sont venus y livrer occasionnellement leur pêche.

F - LA PECHE DES NAVIRES BASQUES A DAKAR

En 1979, la pêche réalisée par les thoniers basques basés à Dakar s'est élevée à 6864 tonnes, pour un prix moyen de 3,84 F/Kg (Listao/albacore).

La coopérative "LAGUN-ARTEAN" qui regroupe la totalité des 27 navires s'est trouvée confrontée, à nouveau, à des besoins de trésorerie dus aux retards importants de règlement de leur principal client : les conserveries du Sénégal. En effet, compte tenu de leur capacité d'absorption, les navires basques livrent leurs apports dans la proportion de 50 % aux conserveries du Sénégal, 40 % à la SAPAL et 10 % à la S.A.I.B.

En fin d'année, les retards de paiement étaient de l'ordre de 400 millions C.F.A. Une solution de dépannage a pu être trouvée par des règlements directs effectués par "Pêcheurs de France" à LAGUN ARTEAN. "Pêcheurs de France" est un actionnaire minoritaire des conserveries du Sénégal et absorbe une partie de sa production.

En ce qui concerne l'accès aux ressources des eaux mauritaniennes, il a été nécessaire, outre l'achat de licences, de constituer la société mauritanienne de pêche artisanale (SOMAUPA) réunissant les thoniers basques et des actionnaires mauritaniens privés ainsi que l'Etat mauritanien. Il en résulte des contraintes financières importantes. Il est trop tôt pour en apprécier toutes les conséquences.

Des pourparlers ont également eu lieu avec les autorités capverdiennes sans, pour l'instant, aboutir.

La Coopérative "LAGUN ARTEAN" a également poursuivi son action, en 1979, en vue d'obtenir la reconnaissance d'une organisation de producteurs. Cette O.P. pourrait ainsi bénéficier du financier du F.I.O.M. et en outre pourrait faire valoir sa "reconnaissance" au plan sous communautaire dans ses discussions avec des pays tiers.

G - Les activités des conserveries et ateliers de salaisons à Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

Les tonnages traités sont en diminution de 14 % sur 1978 ;
14,394 tonnes contre 16,800.

- Anchois.....	1 295
- Thon	3 693
- Sardines	9 406

Le tonnage provenant de la pêche locale a été de 1 308 tonnes :

- Anchois	645
- sardine	605
- Thon blanc ..	54
- thon rouge ..	4

soit 8,5 % du total.

Les caractéristiques de l'activité des conserveries et les dangers qui les menacent sont les mêmes que l'année passée.

Pour l'anchois la concurrence des pays d'Afrique du Nord reste menaçante tant par les prix à l'importation de l'anchois salé que par ceux des fabrications de filets d'anchois.

Cependant la grande faiblesse de la pêche métropolitaine en 1979 semble avoir fait apparaître pour 1980 un vide qui doit faciliter l'écoulement de la pêche espérée du printemps 1980.

Pour les conserves de thon la concurrence des fabrications africaines maintient ou renforce sa pression et la menace qui pèse sur l'industrie française grandit sans qu'on voit bien comment on pourrait l'éviter.

En sardine, 88 % des approvisionnement viennent d'Italie et l'éventualité de la création sur place d'usines italiennes reste un grand danger pour l'avenir.

Comme il était attendu la conserverie "Ttsasokoa" a fermé ses portes en 1979. De ce fait le nombre des conserveries est réduit à 4.

Les ateliers de salaisons et ~~semi~~ conserves se maintenant à 3.

Le nombre des emplois est réduit à 750.

H - Gestion portuaire et prestations de service

H-1- Outillage public

A Saint-Jean-de-Luz l'entrepôt frigorifique a manutentionné 3 243 tonnes de poissons (tant à l'entrée qu'à la sortie).

La distribution de glace, à la marée et à la pêche a été assurée :

- A Saint-Jean-de-Luz par la fabrique de glace gérée par la coopérative HEGOKOA.

- A Hendaye par une fabrique de glace mise en service en 1979. Elle est située dans le bâtiment de la criée et gérée par la coopérative BIDASSOA.

Les cales de hissage de Ciboure et Socoa ont connu une activité soutenue et ces installations fonctionnent à plein temps. Conçues par la Chambre de Commerce, elles sont gérées par la coopérative "LA BASQUAISE"

H-2 - Les organismes coopératifs.

1 - Saint-Jean-de-Luz

Après la liquidation d'ITSASOKOA et la restructuration qui a alors eu lieu, c'était le second exercice pour les deux coopératives "HEGOKOA" et "GUREA" qui en sont issues.

"HEGOKOA" est concessionnaire du port et assure les ventes en criée. Son chiffre d'affaire s'est élevé à 20 millions, ce qui avec les autres activités (glace, caissettes, location grue...) lui a donné un produit brut de 1.120.000 francs, en augmentation de 15 % sur 1978 tandis que les charges sont restées stables (+ 1 %).

Ces bons résultats ont été obtenus malgré des apports débarqués en diminution sur 1978. Ils sont dus à une gestion rigoureuse.

L'exercice 1979 se solde pour la coopérative "GUREA" par une perte nette importante de l'ordre de 75.000 Frs. "GUREA" (réparation mécanique) a différentes sections : filets, mécanique, électricité, slip. Les secteurs filet et mécanique ont accusé une forte baisse du chiffre d'affaire. Il semble qu'à la recession du port de St-Jean-de-Luz s'ajoute un manque de confiance des armateurs, en particulier dans l'atelier mécanique.

Le directeur provisoire n'a pas obtenu son agrément définitif subordonné aux résultats du 1er semestre 1980.

La coopérative "LA BASQUAISE" (avitaillement) a présenté un chiffre d'affaire de l'ordre de 5 millions de francs, en augmentation de 21 % sur 1978. Ces résultats ont laissé un excédent substantiel. Toutefois, ils résultent pour une bonne part de ventes faites à des non sociétaires; et il ne semble pas qu'il ait été tenu compte dans ce domaine de la règle du non dépassement de 20 % du C.A.

Cette situation va devoir amener une réorganisation de ce type de vente.

Une coopérative maritime d'armement "GURE LANA" s'est constituée en 1979 à St-Jean-de-Luz. Elle doit gérer les 4 chalutiers neufs polyester, actuellement en cours de construction et primés par le Plan de Relance.

2 - Hendaye

Depuis le 1er janvier 1979 deux coopératives fonctionnent à Hendaye :

- ITSASOAN, coopérative d'armement
- BIDASSOA, coopérative de gestion portuaire et service.

Ces deux coopératives ont obtenu de bons résultats et présentent des bilans positifs pour l'ensemble des activités.

H - 3 - Organisations de producteurs

Faisant suite à la liquidation en 1978 de la coopérative "ITSASOKOA" et à l'organisation de producteurs qui en était une des branches d'activités, deux O.P. sous forme d'association de la loi de 1901 ont été créées le 28 février 1979.

"L'organisation de producteur cibourienne et luzienne" (O.P.CI.LUZ). Elle regroupe 150 armements et marins de Saint-Jean-de-Luz.

"L'organisation des producteurs de pêche artisanale du port d'Hendaye. Elle regroupe 98 armements et marins d'Hendaye.

Elles apportent leur soutien, prix de retrait, essentiellement pour 3 espèces : sardines, maquereau, anchois. En outre, "OP.CI.LUZ" a accordé sa garantie à un conserveur pour un crédit de campagne pour l'anchois.

H - 4 - Les groupements de gestion

Deux groupements de gestion fonctionnent actuellement :

- "CREDIMAR" - INFORMATIQUE", sous l'égide du Crédit Maritime groupe 65 navires des ports de Hendaye et Saint-Jean-de-Luz, 28 de Dakar.

- Un groupement constitué sous l'égide du syndicat des marins de Saint-Jean-de-Luz. Il groupe 60 navires.

Ces deux groupements de gestion ont été reconnus par l'Administration de la Marine Marchande.

I - Equipages - Navires et technique

L'effectif embarqué (599) est resté assez stable par rapport à l'an dernier (604).

La valeur mensuelle moyenne de la part individuelle par marin s'est échelonnée de 1500 francs (petits chalutiers classiques) à 6 000 francs (chalutiers pélagiques).

La part des marins embarqués sur les petits ligneurs est difficile à chiffrer. Toutefois, compte tenu de la bonne tenue en 1979 de ce type de pêche, celles-ci ont progressé.

Peu de variation dans la structure de la composition de la flottille (âge des navires et répartition par genre de pêche et par ports). Toutefois il faut noter :

- la disparition progressive des thoniers/sardiniers/anchoyeurs.
- l'arrivée d'un chalutier neuf venu renforcer la flottille d'Hendaye.

Les améliorations ont continué à porter sur l'équipement de pêche et de navigation.

J - Le financement des activités de la pêche maritime en 1979.

Ce financement provient :

- d'aides de l'Etat et des collectivités publiques
- des prêts (Crédit Maritime Mutuel) pour une partie du financement privé

1 - Les interventions de l'Etat et des collectivités publiques

Dans le cadre du plan de relance des pêches maritimes, l'Etat est intervenu.

- pour subventionner à 25 % deux chalutiers neufs polyester pour St-Jean-de-Luz. Ces navires font partie d'une série de 4, les 2 derniers navires devant être primés sur le budget 1980.

- pour subventionner à hauteur de 5 % l'achat et la mise en place de pilotes automatiques à bord des navires luziens. Cette subvention étant complétée par une aide du Conseil Général.

- Une demande de subvention, toujours sur le plan de relance a été présentée par la municipalité d'Hendaye pour la construction de chais à marée à la criée.

Le Conseil Général est également intervenu en accordant, au titre du renouvellement de la flottille de pêche, une subvention de 10 % pour 4 navires neufs (déjà cités ci-dessus) et 2 chalutiers d'occasion de St-Jean-de-Luz.

2 - Actions de la Caisse Régionale de Crédit Maritime

Le financement des actions de la Caisse Régionale est obtenu à partir des fonds F.D.E.S. et dépôts. En 1979 la Caisse a financé un montant global de 6.400.000 francs de prêts portant sur des achats de navires d'occasion pour 50 % et des achats de moteurs pour 5 %. Environ 90 % des prêts ont concerné la pêche.

Il faut noter, à cet égard, que la Caisse s'est largement ouverte à la clientèle non maritime qui représente dorénavant 54 % des déposants.

TABLE DES MATIERES

MONOGRAPHIE DES PECHEES MARITIMES

ANNEE 1 9 7 9

DEUXIEME PARTIE
-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

T A B L E A U X S T A T I S T I Q U E S

I - La flotte de pêche	_8
II - Genres de pêche	15
III - Apports - prix - qualité	16
IV - Destination des apports	19
V - Commercialisation	20
VI - Transformations	21
VII - Population Maritime	24
VIII - Structures coopératives	28

- I - FLOTTE DE PÊCHE

STRUCTURES DES ARMEMENTS - SITUATION

a) FLOTTE INDUSTRIELLE : NEANT

b) FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

TABL. N° 2

	Nombre de navires armés	Nombre de marins embarqués (patrons et marins)
1) Patrons pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équi- page)	234	566
2) Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pê- cheurs exploitant un navire	1	12
3) Armement coopératif *	4	21

* armement copropriétaire avec les patrons embarqués.

TOTAL NAVIRES : 239

TOTAL MARINS : 599

REMARQUES :

Le tableau précédent concerne l'ensemble du Quartier.

DETAIL PAR PORTS :

CAPERBTON : 17 unités de petite pêche (couralins, ligneurs, canots)

BAYONNE : 110 unités de petite pêche (couralins Adour, ligneurs)

ST-JEAN-DE-LUZ : 12 sardiniers-thoniers-anchoyeurs
50 ligneurs

HU DAYE : 2 sardiniers anchoyeurs
3 ligneurs
18 chalutiers pêche fraîche

DAKAR et
ports africains : 27 thoniers pêche fraîche

T O T A L : 239 unités armés.

EVOLUTION QUANTITATIVE DES ARMEMENTS :

TABLÉAU 3

	S.A.	S.A.R.L.	S.E.C.	QUIRATS	Armements Coopéra- tifs	Autres formes de grou- pements
Nombre d'armements au 01.01.79	0	0	0	0	1	1
Créations	0	0	0	0	1	0
Fusions, Cessions	0	0	0	0	0	
Prises de participa- tion	0	0	0	0	0	0
Fins d'exploitation	0	0	0	0	0	
Nombre d'armements au 31.12.79	0	0	0	0	2	1

: <u>T A B L E A U 4</u>	: C H A L U T I E R S			: T H O N I E R S		
	: N	: T	: P	: N	: T	: P
: Nombre de navires au 01.01.79	: 28	: 1072	: 6999	: 23	: 2677	: 8464
: Mise en service au cours de l'année	:	:	:	:	:	:
: <u>E N T R E E S :</u>	:	:	:	:	:	:
: Neuf	: 1	: 49,58	: 440	: -	: -	: -
: Provenant autres quartiers	: 7	: 360	: 2379	: 1	: 135	: 420
: Provenant plaisance	: -	: -	: -	: -	: -	: -
: Provenant LUZ et réarmé	: -	: -	: -	: 4	: 322	: 1300
: <u>TOTAL ENTRÉES</u>	: 8	: 410	: 2820	: 5	: 457	: 1720
: <u>S O R T I E S :</u>	:	:	:	:	:	:
: Désarmés	:	:	:	: -	: -	: -
: Exportés	: -	: -	: -	:	:	:
: Coulés détruits	:	:	:	: -	: -	: -
: Transferts de quartier	: -	: -	: -	: 1	: 98	: 300
: Passés plaisance	: -	: -	: -	: -	: -	: -
: <u>TOTAL SORTIES</u>	: 0	: 0	: 0	: 1	: 98	: 300
: Nombre de navires au 31.12.79	: 36	: 1462	: 9819	: 27	: 3036	: 9884

TABLEAU 4 (2)	SARDINIERS			ANCHOUYEURS		
	CONGELATEURS			THONIERS-SARDINIERS		
Mise en service au cours de l'année	N	T	P	N	T	P
Nbre de navires au 01.01.79	0	0	0	18	1046	5946
<u>ENTRÉES :</u>						
Neuf	-	-	-	-	-	-
Provenant autres quartiers	-	-	-	-	-	-
Provenant plaisance	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL ENTRÉES</u>	-	-	-	-	-	-
<u>SORTIES :</u>						
Désarmés	-	-	-	2	79	390
Exportés	-	-	-	-	-	-
Coulés, détruits	-	-	-	-	-	-
Transferts quartiers	-	-	-	-	-	-
Passés plaisance	-	-	-	-	-	-
Passés Dakar	-	-	-	2	164	600
<u>TOTAL SORTIES</u>	-	-	-	4	243	990
Nombre de navires au 31.12.79	0	0	0	14	803	4960

T A B L E A U 4 (3)	A U T R E S N A V I R E S			T O T A U X		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.79	160	461	5052	229	5256	26461
Mise en service au cours de l'année						
<u>ENTREES</u> :						
Neuf :	7	8	103	8	58	543
Provenant autres quartiers	2	22	490	10	517	3289
Provenant plaisance	8	35	457	8	35	457
Provenant LUZ et réarmé				4	322	1300
<u>TOTAL ENTREES</u>	17	65	1050	30	932	5590
<u>SORTIES</u> :						
Désarmés	9	17	95	11	96	485
Exportés	-	-	-	4	513	1680
Coulés, détruits	1	0,93	2	1	0,93	9
Transferts quartiers	-	-	-	1	98	300
Passés plaisance	5	13	172	5	13	172
Passés Dakar				2	164	600
<u>TOTAL SORTIES</u>	15	31	276	20	372	1566
Nombre de navires au 31.12.79	162	495	5826	239	5816	30485

		STRUCTURE PAR AGE					STRUCTURE PAR TAILLE					TOTAL	
		- 5	5/10	10/15	15/20	+20	50/149	150/299	360/499	+500	AGE	T.O.B.	
ARMEMENTS	NAVIRES												
Armement coopératif	Chalutiers												
"ITSASOARI"	- L'ETOILE DE MER						48,42						
Coopérative													
Capital variable	- LE SOPITE						49,58						
Autres activités :													
Néant	- LA TURBIE						49,58						
	- L'EPAILLARD						49,58						
		1	3				198				4	198	
Vve AGARISTA	- ROBERT-NICHEL						196,66				1	66	
TOTAL GLOBAL		1	3				1,66				5	264	

II - TABLEAU. 7 -

GENRE DE PECHEES PRATIQUEES TOUTE L'ANNEE		NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGINS UTILISES	ESPECES CAPTUREES		
TAMIS-FILETS	Pibales-Saumons-Aloses	1 1 0	1 1 5
LIGNEURS	Merlus - Dorades	5 3	1 0 0
CHALUTS	Divers	3 6	1 6 0
SENNES	Thons des côtes d'Afrique	2 7	6 4 + 260 marins sénégalais.

TABLEAU. 8 -

GENRE DE PECHEES SAISONNIERES		DUREE DE LA SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGINS	ESPECES CAPTUREES			
Filet tournant	Sardine	Novembre - Mars	1 7	205
Filet tournant	Anchois	Mars - Juin	1 7	205
lignes(appât vivant)	Thons	Juin - Octobre	1 7	205
Casiers	Crustacés	Juin- Septembre	1 2	24

PORT DE SAINT JEAN DE LUZ - CIBOURE

ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE

-o- 1978 - 1979 -o-

ESPECES	1978	1979	DIFFERENCE 78/79
1°-POIDS (Kilos)			
ANCHOIS	1.418.446	599.879	- 818.567
SARDINES	344.568	872.371	+ 527.803
DIVERS-CHALUT-LIGNES	894.824	891.502	- 3.322
THON BLANC	287.650	290.487	+ 2.837
THON ROUGE	600.063	232.938	- 367.125
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	207.810	621.091	+ 413.281
TOTAUX :	3.753.361	3.508.268	- 245.093
2°- VALEUR (en francs)			
ANCHOIS	3.420.167	1.225.606	- 2.194.561
SARDINES	571.966	1.318.735	+ 746.769
DIVERS CHALUT-LIGNES	9.552.595	11.111.130	+ 1.558.535
THON BLANC	2.831.810	3.279.257	+ 447.447
THON ROUGE	6.743.021	3.577.435	- 3.165.586
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	321.815	963.852	+ 642.037
TOTAUX :	23.441.374	21.476.015	- 1.965.359
3°- PRIX MOYEN (Frs/Kilo)			
ANCHOIS	2,41	2,04	- 0,37
SARDINES	1,65	1,51	- 0,14
DIVERS-CHALUT-LIGNES	10,67	11,62	+ 0,95
THON BLANC	9,91	11,28	+ 1,37
THON ROUGE	11,23	15,35	+ 4,12
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	1,54	1,55	+ 0,01
4°- PRIX MOYEN ANNEE	6,24	6,12	- 0,12

IV - ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE A BENBAÏE - I 9 7 8 - I 9 7 9 -0-

P O I S S O N S	I 9 7 9			I 9 7 8		
	Tonnage (T)	Valeur (F)	Prix kilo	Poids (T)	Valeur (F)	Prix kilo
ANCHOIS	101	207.801	2,06	379	913.824	2,41
SARDINE	169	246.547	1,45	42	71.830	1,71
THON GERMON	38	438.917	11,25	24	236.421	9,79
THON ROUGE	40	542.916	13,70	125	1.352.780	10,79
DIVERS (Chalut-ligne)	992	13.936.970	14,04	1.092	11.426.579	10,46
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	156	267.713	1,71	83	123.432	1,48
TOTAUX :	1.496.T.	15.640.864.F.	10,45	1.745.T.	14.124.866	8,09

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE I 9 7 9 -0-

P O I S S O N S	NOMBRE DE BATEAUX	DUREE DE LA CAMPAGNE
SARDINES	2 bateaux 45 tx et 48 tx.	Janvier - Avril .
ANCHOIS	2 bateaux 45 tx et 48 tx	Mai - Juin .
THON GERMON	2 bateaux 45 tx et 48 tx.	Août à Octobre .
THON ROUGE	2 bateaux 45 tx et 48 tx	Juin - Octobre .
POISSONS DIVERS	15 chalutiers de 16 tx à 147 tx. 6 ligneurs de 2 tx à 13 tx.	Toute l'année . Toute l'année.

- TABLEAU. 10 (4°) - NAVIRES STATIONNES A DAKAR
CINQ PREMIERS BATEAUX

RANG	N A V I R E S	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRE	PUISSANCE CV	A G E	EFFECTIF (1)	TONNAGE kg	VALEUR frs
1	GABY-BERNARD	OLAZABAL-CARDEVILLE	120,80	430	22	(1)	500.418	1.859.087
2	CALLIOPE	MUGICA Michel	145,85	350	22		405.672	1.561.962
3	AIGLE DES MERS	HARISPE Jean, Pierre	126,80	300	22		371.611	1.321.020
4	ASTRIA	CLAIRACQ Gérard	185,56	360	21		340.426	1.485.130
5	GUERNIKA	MUGABURE Pierre	143,63	430	22		333.391	1.430.864

- NAVIRES STATIONNES A DAKAR - CINQ DERNIERS BATEAUX -

RANG	N A V I R E S	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRE	PUISSANCE C.V.	A G E	EFFECTIF	TONNAGE kg	VALEUR frs
1	IRRIINTZINA	LUMINIC-ARRUTY-LUMINIC	258,11	720	28	(1)	191.872	753.330
2	MAURICE-RENE	MARTIN et Consorts	72,35	400	22		189.592	735.164
3	IRENTXU	BERROUET Etienne	128,09	350	24		186.735	667.316
4	TCHIKITTIN	NEROU Frères	85,19	300	22		182.655	669.076
5	PIERROT	ECHEVERRIA Antoinette	109,55	300	22		122.266	505.999

-(1) - L'effectif de ces navires est en moyenne de Deux marins français et de dix marins sénégalais
(actuellement 27 bateaux à Dakar) .

TABLEAU. 11 - VI - DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES -0-

E S P E C E S	F R A I S		C O N S E R V E		S E M I - C O N S E R V E		S A L A I S O N		S O U S - P R O D U I T S	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
POISSONS-DIVERS CHALUT	2.390	27.231.591								
SARDINES FRAICHES	678	1.019.282	364	546.000						
THON	505	6.772.995	97	1.067.000						
MAQUEREAU	425	591.044								
CRUSTACES	55	513.080								
ANCHOTS	30	93.407								
DIVERS ANADROMES	64	2.957.963								
ALGUES										
A PARTIR DE POISSONS	Une usine "FAPA" résultats									
DIVERS	inconnus: -Dépôt de bilan.									
TOTAUX :	4.147	39.179.362	461.	1.613.000	20	40.000	650	1.300.000	296.T.	

296.T. récép
tée pour
57.T. d'agar-
agar

TABLEAU 13 - VII - COMMERCIALISATION - VENTE -
EXPEDITION - MAREYEURS -

- MAREYEURS -

P O R T S	N O M B R E	P E R S O N N E L	O B S E R V A T I O N S
HENDAYE.	1 0	4 0	2 font uniquement l'importation de moules et l'expor- tation de pibale.
ST. JEAN DE LUZ	1 4	7 0	
CPABRETTON	3	1 4	
BAYONNE	1	2	

TABLEAU-I4 -

N O M B R E D E M A R E Y E U R S T R A V A I L L A N T 90 % D E S A P P O R T S T O T A U X .	N O M B R E D E M A C H I N E S & F I L E T E R
- 8 -	N é a n t -

TABLEAU-I5 -

F O R M E J U R I D I Q U E D E L'ORGANISME GERANT	N O M B R E D' E M P L O Y E S	N O M B R E D E M A R E Y E U R S	T O N N A G E T R A I T E F R A I S
COOPERATIVE MARITIME HEGOKOA (ST. Jean de Luz)	2 3	Néant	
COOPERATIVE MARITIME ITSASOAN (Hendaye)		Néant .	

TABLEAU 15 BIS

LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS ET DE REPARATIONS NAVALES - BOIS ET ACIER -
(Concernant les navires de pêche pour l'année 1979)

NOM OU RAISON SOCIALE ADRESSE DU CHANTIER	CHANTIERS OU ATELIERS				NAVIRES LIVRES AU COURS DE L'ANNEE	
	Construction en bois	Réparation bois	Construction acier	Réparation acier	Personnel employé	Nombre de bateaux construits
HIRIBARRÉN - CIBOURE - SOCOA		38			2	
MARIN - CIBOURE - SOCOA		66			2	
ORDOQUI - CIBOURE -		14			2	
ORTIZ - SOCOA -		8			1	
COOP. GUREA - MECANIQUE -		242			7	
ATELIERS METALLURGIQUES ANGLET		1		12	7	

-o- LISTE DES USINES DE CONSERVES DE POISSONS
DE LA COTE BASQUE

A -) C O N S E R V E R I E S -

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (C.I.A.)

7 rue Marcel Hiribarren
B.P. 50 - 64500 - SAINT JEAN DE LUZ
Directeur : M. BADIOLA Jean, Michel - Tel. 26.21.21

- COMPAGNIE SAUPIQUET

Rue des Usines - CIBOURE
B.P. 81 - SAINT JEAN DE LUZ
Directeur : M. JIMENEZ Tel. 26.96.84

- S. A. R. L. LATASTE et MERRER (Ex-Ets. BONTIER-STEPHAN)

22 rue François Bibal
64500 - SAINT JEAN DE LUZ
Directeur : M. MERRER Tel. 26.07.56

- SO. LU. CO - (Sté Luzienne de Conserves)

33 rue Axular - B.P. 74
SAINT JEAN DE LUZ
Directeur : M. ITHURRALDE Tel. 26.10.01

-o-)-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

B- SALAISSONS ET SEMI-CONSERVES D'ANCHOIS -o-

- CONSERVERIE ET CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN -(PAPA-FALCONE)

Quartier des Joncaux -
B.P. 51 - 64700 - HENDAYE
Directeur : M. G. GARCIA Tel. 20.18.54

- SOCIETE DE CONSERVES ET SALAISSONS DE SARE

B.P. 7 à SARE-64310 - ASCAIN
Directeur : M. VANELLI Tel. 54.21.73

- SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISSONS (SESAL)

Zone Industrielle des Joncaux
64700 - HENDAYE -
Directeur : M. BOUANHA Tel. 20.18.78.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

-O- ETAT COMPARATIF DE L'ACTIVITE
DES CONSERVIERIES DE LA COTE BASQUE
- ANNEES 1978 - 1979 -

P O I S S O N S	I 9 7 9			I 9 7 8		
	Tonnages reçus(T)	Valeur (F)	Prix : moyen : kilo :	Tonnages reçus(T)	Valeur (F)	Prix : moyen : kilo :
I°-POISSON LOCAL						
ANCHOIS	645	1.297.245	2,01	1.763	4.245.200	2,41
SARDINES	605	822.800	1,36	224	351.400	1,57
THON BLANC	54	484.600	9,00	123	1.124.200	9,14
THON ROUGE	4	20.600	4,83	2	12.000	6,00
TOTAUX.I.	1.308	2.625.245	-	2.112	5.732.800	-
II.-POISSON FRANCAIS D'AUTRES PROVINCES						
ANCHOIS(Bretagne,etc)	350	840.000	2,40	850	1.870.000	2,20
SARDINES(Méditerran)	162	291.600	1,80	132	264.000	2,00
THON BLANC(Bretagne)	205	1.845.000	9,00	-	-	-
THON TROPICAL (a)	1.315	7.758.500	5,90	1.164	6.800.400	5,84
TOTAUX.II.	2.032	10.735.100	-	2.146	8.934.400	-
III-POISSON IMPORTE						
ANCHOIS(Italie)	300	600.000	2,00	-	-	-
SARDINES(Ital-Esp)	8.320	16.640.000	2,00	10.900	23.435.000	2,15
SARDINES étêtées(Maroc)	319	1.164.350	3,65	335	1.055.250	3,15
THON BLANC(Esp-etc)	313	2.660.500	8,50	78	624.000	8,00
THON ROUGE(Esp-ect)	83	498.000	6,00	390	1.950.000	5,00
THON TROPICAL(Esp-ect) (b)	1.719	10.314.000	6,00	850	4.675.000	5,50
TOTAUX.III	11.054	31.876.850	-	12.553	31.739.250	-
TOTAUX.6I + II+ III	14.394	45.237.195	3,14	16.811	46.406.450	2,76

(a) - Dont en 1979 = ALBACORE : 992.T. - LISTAO : 162.T. - PATUDO : 161.T.
et en 1978 = ALBACORE : 1129.T. - LISTAO : 35.T. - PATUDO : Néant

(b) - Dont en 1979 = ALBACORE : 290.T. - LISTAO : 268.T. - PATUDO : 1.161.T.
et en 1978 = ALBACORE : 629.T. - LISTAO : - - PATUDO : -

TABLEAU

- IX -

POPULATIONS MARITIMES

SITUATIONS AU 31.12.79 - MARINS

IMMATRICULES AU QUARTIER DE BAYONNE

1) FLOTTE INDUSTRIELLE : NEANT

2) FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

O R G A N I S A T I O N		N O M B R E	C O N S E R V A T I O N S
Armements coopératifs	Nombre	2	
	Nombre navires explicités	4	
	Personnel embarqué (Officiers)	8	
	(Marins)	13	
	Personnel à terre	-	
Autres formes de	Nombre	1	
Groupeement dont le	Nombre de navires exploités	1	
responsable n'est	Personnel embarqué (Officiers)	4	
pas lui-même patron	(Marins)	6	
de pêche	Personnel à terre	-	
Patrons pêcheurs	Nombre de patrons pêcheurs	234	
embarqués	Nombre de navires	234	
	Nombre de marins	532	

TABLEAU 17

- 25 -

PERSONNELS N'AYANT PAS D'ACTIVITES CONCHYLICOLES
ENSEMBLE MARINS ET OFFICIERS

TRANCHES D'AGE	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
15 - 20				22	4	26
20 - 25				17	7	24
25 - 30				27	33	60
30 - 35				20	48	68
35 - 40		N E A N T		28	62	90
40 - 45				42	64	106
45 - 50é				50	67	117
50 - 55				41	41	82
55 - 60				11	8	19
60 - 65				4	3	7

TABLEAU 18

TEMPS DE TRAVAIL

	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
A Plein temps	N E A N T			262	337	599
A temps partiel						
Occasionnelle-						
ment	E S T I M A T I O N I M P O S S I B L E					
				262	337	599

Plein temps : 90 % du temps au moins consacré à la pêche.

Temps partiel : 30 à 90 % du temps consacré à la pêche.

Occasionnellement : Moins de 30 % du temps consacré à la pêche.

SITUATION A L'EGARD DES REGIMES DE PENSIONS :

TABLEAU 19

C A T E G O R I E S	PECHE	PECHE
	INDUSTRIELLE (Nombre)	NON INDUSTRIELLE (Nombre)
Marins et Officiers non pensionnés	NEANT	528
Marins et Officiers pensionnés	-	71
T O T A U X		599

TABLEAU 20

C A T E G O R I E S	(NOMBRE) PECHE INDUSTRIELLE			(NOMBRE) PECHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Offi- ciers	Total	Marins	Offi- ciers	Total
Salaires fixés par conven- tion collective	-	-	-	-	-	-
Salaire minimum garanti	-	-	-	-	-	-
Rémunération à la part	-	-	-	262	337	599
T O T A U X	-	-	-	262	337	599

TABLEAU 21

D I P L O M E S :

1) PECHE INDUSTRIELLE : Néant

2) PECHE NON INDUSTRIELLE

	DIPLOMES	DEROGATAIRES	TOTAUX
Patrons	138	51	239
Seconds	-	-	-
Mécaniciens	70	28	98
Marins	254	-	254
Novices	8	-	8
Mousses	-	-	-
T O T A U X	520	79	599

TABLÉAU 24

STRUCTURES COOPERATIVES

Les organisations coopératives de ST-JEAN-DE-LUZ et HENDAYE
sont les suivantes :

COOPERATIVES	Nombre de Coopé- ratives	Nombre de Navires	Tonnage Total	Nombre de Patrons Off. Marins embar- qués	Person. à Terre	Chiffre d'affai- re annuel
Coop. d'armement (copropriétaire de navires)	2	4	198	21	-	-
Coopérative de gestion	-	-	-	-	-	-
Coop. d'avitaillement Dpt pêche - glacière (HEGOKOA)	1	-	-	-	11	-
T O T A U X	3	4	198	21	11	-